

5 octobre 2021 3h00 Mis à jour à 6h48

Partager

# Un nouveau système de réfrigération pour le Club de curling de Magog



SÉBASTIEN LAJOIE

La Tribune

**Le Club de curling de Magog a officialisé la mise en marche de son tout nouveau système de réfrigération, mardi. Une inauguration qui a dû être remise d'une année à cause de la pandémie.**

**U**ne pandémie qui a forcé le club a cessé ses activités pendant un an et qui a retardé l'officialisation de ce projet, évalué à 300 000 \$. « Un véritable tour de force pour une petite organisation comme la nôtre », rappelle Suzanne Cournoyer, la présidente du club, en conférence de presse. Plus de deux ans d'études techniques et de recherche de financement ont permis au Club de voir fonctionner un système qui est le premier du genre au Québec avec une technologie moderne, performante et répondant aux nouvelles normes environnementales.

Cette réalisation a été possible grâce notamment à des subventions obtenues des gouvernements fédéral et provincial et une implication financière de la Ville de Magog, la Caisse Desjardins Memphrémagog et la MRC Memphrémagog, pour un total de 151 000 \$.

Des emprunts auprès de 13 membres du club pour un total de 140 000 \$ ont aussi été nécessaires. Le fonds de prévoyance a aussi été mis à contribution à hauteur de 50 000 \$.

Curling Québec a également fait écho au dynamisme du club, en lui décernant deux Méritas.

D'abord, Magog a reçu le Méritas de « Club de l'année 2019-2020 », une récompense accordée au club s'étant le plus démarqué au Québec pour son dynamisme, son organisation, ses réalisations d'événements et son recrutement.

Également, madame Claude Bernier a reçu le Méritas « Coup de cœur ».

Cette reconnaissance provinciale rappelle l'exceptionnelle implication bénévole de cette dernière au service du Club. Madame Bernier a eu un apport plus que significatif au sein du comité Réfrigération en acceptant la responsabilité de la recherche et du suivi des demandes de subventions. Le tout parallèlement à ses autres responsabilités comme membre du CA.

« Depuis plus de 10 ans, cette femme de cœur transmet autour d'elle son positivisme et sa persévérance. Elle est une collaboratrice hors pair. Ce Méritas "Coup de cœur" décerné à Madame Bernier constitue pour le Club et pour Curling Québec une forme de reconnaissance pour son éthique de travail et sa générosité », mentionne-t-on dans le communiqué.